

Arrêté 2025/10



Modification de l'arrêté 2020/12 afin d'actualiser le rang du vice-président en raison d'une démission au sein de l'exécutif

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil communautaire 2020/59 du 10 juillet 2020 fixant le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau exécutifs ;

Vu la délibération n°2020/60 du 10 juillet 2020 portant élection des vice-présidents de la CA2C ;

Vu l'arrêté 2020/12 du 13 juillet 2020 portant délégation de fonction à M. Pierre-Henri DUDANT ;

Vu la délibération du conseil communautaire 2025/22 du 06 mars 2025 supprimant un poste de vice-président ;

Considérant la nécessité d'actualiser l'ordre des rangs des vice-présidents ;

ARRETE

Article 1er :

M. Pierre-Henri DUDANT, anciennement 12^{ème} vice-président passe au rang de 11^{ème} vice-président.

Article 2 :

Les délégations de fonction restent inchangées, soit :

- Délégation aux Aires d'Accueil des Gens du Voyage ;
- Délégation au Plateau Sportif.

Article 4 :

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, et copie adressée représentant de l'État dans le département.

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 21/03/2025 Publication le 21/03/2025 Vu, Le Président – Serge SIMEON 	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 21/03/2025 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON 
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2025_10
Objet :	Arrêté 2025/10 portant modification de l'arrêté 2020/12 afin d'actualiser le rang du vice-président en raison d'une démission au sein de l'exécutif
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-200030633-20250321-A2025_10-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20250321-A2025_10-AR-1-1_0.xml	text/xml	966 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : A2025_10.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20250321-A2025_10-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	147.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mars 2025 à 14h53min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mars 2025 à 14h54min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mars 2025 à 14h54min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mars 2025 à 14h54min59s	Reçu par le MI le 2025-03-21